

PROCES VERBAL

## Réunion de Bureau

Lundi 19 février 2024 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

### Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	Exc
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	P

### Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

### Objet de la réunion

- Organisation scolaire
- Bulletin
- Révision organigramme
- Questions diverses

Philippe Brochet est nommé secrétaire de séance.

## 1. Organisation scolaire

Il est nécessaire d'aborder les sujets de la carte scolaire et de groupe scolaire. Le Val d'Amour est impacté en 2024 par les décisions du DASEN en matière de carte scolaire, et il faut que l'on définisse une stratégie à conduire entre les communes et l'intercommunalité afin de limiter l'impact des décisions.

Deux suppressions de postes sont prévues sur les RPI Augerans Belmont La Loye (poste temporaire) et sur La Vielle Loye Montbarrey et Santans (poste de titulaire).

Il faut d'abord préciser que la responsabilité n°1 de l'actuelle situation est la baisse de la natalité. On peut le regretter, mais si le niveau de natalité était là, les questions seraient différentes.

La convention de ruralité est un système contractuel entre l'Etat et les collectivités locales, qui s'appuie sur un engagement de programme de travaux et un échancier.

Le contexte a changé, rappelons-le. Une nouvelle réduction de dépenses est d'ailleurs prévue au niveau de l'Etat annoncée ce jour. La collectivité n'a plus la capacité aujourd'hui de conduire le projet de construction tel qu'il a été imaginé au départ, compte tenu de l'inflation et de la hausse des taux d'intérêts.

Une réunion entre les maires est prévue sur le secteur de Mont sous Vaudrey cette semaine. Il est souhaitable qu'il s'agisse d'une réunion de travail constructive. Il faut chercher l'intérêt général. Dans un premier temps, il est nécessaire de trouver un consensus pour pouvoir signer une convention de ruralité.

Que le projet soit sur un ou deux sites, sur un ou deux villages, toutes les solutions doivent être posées et examinées.

L'objectif de l'intercommunalité n'est pas d'imposer, mais de travailler sur un projet à la quasi-unanimité, comme cela a toujours été le cas.

Alain Bigueur : la convention de ruralité devait être signée, elle ne l'est pas. En tant qu'élus, un des arguments pour s'engager sur un groupe scolaire était d'abord de signer une convention pour protéger les classes. L'éducation nationale ne voyant rien venir du Val d'Amour, une classe est aujourd'hui sur la sellette sur le RPI. Le fait de perdre une classe n'est pas un bon signe vis-à-vis des parents et des élus. L'objectif est de parvenir à se mettre d'accord pour que très rapidement les élus puissent signer ladite convention de ruralité.

Christian Vuillet : la fermeture de la classe marque le retour des parents avec les banderoles et les démarches publiques plus ou moins agréables.

Etienne Rougeaux : On s'est rendu le vendredi soir à la manifestation organisées par les parents sur le RPI de Montbarrey, Santans, La Vieille Loye. Nous avons entendu un florilège de ce que certains parents sont capables de dire, mais sans proposer de solutions.

Alain Bigueur : Les parents ne veulent pas entendre que si la commune ne s'engageait pas dans un projet de groupe scolaire, la classe fermerait de toute façon.

Sandra Hählen : En cas de regroupement il y a souvent suppression d'une classe.

Paulette Giancattarino : Comme sur le secteur de Belmont, il y a également un souci sur l'école de Nevy les Dole sur le RPI de Souvans Nevy et les élus ne savent pas comment le gérer.

Christian Vuillet : Aujourd'hui les parents se permettent de juger les enseignants et souhaiteraient décider de qui doit ou non rester en poste.

Etienne Rougeaux : Un RDV est fixé avec le DASEN le 18 mars pour une rencontre avec les maires du secteur de Mont sous Vaudrey. Il faut à cette date avoir une position officielle, à la fois sur le projet de groupe scolaire mais aussi sur le collège. Une réponse rapide doit être donnée au département. Nous avons une main tendue il faut la saisir.

Alain Bigueur : Il faut s'engager sur un collège neuf.

Paulette Giancatarino : Suite à la réunion du 21 février entre les maires du secteur, nous devons pouvoir nous engager favorablement auprès du département sur la proposition de construction d'un collège neuf.

Etienne Rougeaux : Il y a le côté propriété formelle de la commune de Mont sous Vaudrey sur le terrain mais le soutien de toutes les communes est le bienvenu.

Paulette Giancatarino : Pour ce qui concerne le groupe scolaire, la commune va proposer, au regard des coûts annoncés, de créer une partie du groupe dans les locaux actuels qui peuvent accueillir une partie de l'école.

Etienne Rougeaux : Il y aura nécessairement une demande de chiffrage de cette option de la part des élus, mais ce qu'il faut retenir est que la rénovation est aujourd'hui beaucoup plus soutenue financièrement que la construction neuve.

Alain Bigueur : Ce qui est surprenant suite aux décisions récentes de l'Education Nationale, c'est qu'à aucun moment les communes n'aient été alertées. Il est anormal que l'IEN n'ait pas alerter en amont des risques de fermeture, et aujourd'hui les élus doivent dire dans l'urgence quelle classe sera fermée au sein du RPI. Quant à la proposition de la mairie de Mont sous Vaudrey de créer une partie du groupe dans l'actuelle école, elle ne sera probablement pas acceptée par tous les élus.

Etienne Rougeaux : Le contexte a changé, et un groupe neuf ne sera pas aidé comme une rénovation. Une construction neuve obère durablement les comptes de la CCVA. Si le choix est sur 2 sites on peut également négocier avec l'Etat l'échéancier.

Jen Baptiste Chevanne : Quel que soit le choix qui sera fait, aura-t-on les moyens de le faire dans la mesure où les coûts seront néanmoins substantiels s'il y a 2 sites ?

Etienne Rougeaux : Il va y avoir un sujet sur la relance de la construction.

Paulette Giancatarino : Ce qui est important c'est de prendre la délibération et de réaffirmer l'engagement politique, d'intégrer les évolutions de contexte et engager le travail de réflexion sur éventuellement 2 sites.

Alain Bigueur : S'il y a 2 sites, où iront les enfants ?

Etienne Rougeaux : Si l'objectif est d'avoir une convention de ruralité, il faut avoir un positionnement politique d'abord, la technique viendra ensuite ; le sujet de l'accueil des enfants trouvera une solution si besoin. Les débats que les élus du secteur doivent avoir mercredi doivent permettre d'ouvrir les portes pour faciliter l'engagement du projet. Nous aurons un collège neuf, et en termes d'attractivité, c'est essentiel pour le Val d'Amour. S'il faut refaire un travail d'analyse ensuite

nous le ferons, mais il faut d'abord une décision politique. Il s'agit d'un sujet sur lequel nous devons interpeller les services de l'Etat de manière systématique. Quant aux parents d'élèves, ils veulent un bâtiment neuf, toujours plus de services, mais pas d'augmentation d'impôts.

Le sujet sera réabordé lors d'une prochaine réunion, suite aux échanges qui auront lieu sur le secteur de Mont sous Vaudrey.

## 2. Bulletin de mai

Les dossiers suivants seront traités dans le bulletin du mois de mai :

- Les sentiers de randonnées, en mettant en avant la diversité de l'offre et des acteurs intervenants.
- Les hébergements touristiques, et plus particulièrement les campings, en mettant en avant le poids économique.
- Les premiers résultats de l'Atlas de la biodiversité.

Deux doubles pages seront dédiées d'une part au portail citoyen mis en ligne vendredi 19 février, et d'autre part au budget 2024.

Les actualités et l'agenda seront proposés au fil de l'eau.

Il est souhaitable qu'un article sur les Explor Games® soit repris en actualités.

## 3. Révision organigramme

Solène Carboni a fait le choix de quitter la collectivité pour rejoindre les services de la région.

Un recrutement a été effectué pour assurer son remplacement, et nous accueillerons prochainement Elen Ledet, actuellement en poste au sein des services du Grand Dole, pour la remplacer.

Ce changement nous conduit à proposer une nouvelle organisation des services, qui sera soumise pour avis au CST.

- La chargée de mission Développement Economique sera rattachée directement au DGS, comme le sont aujourd'hui les chargées de mission communication et transition.
- France services et l'espace de vie sociale seront rattachés à la direction pilotée par Dominique Morel, qui regroupera ainsi l'ensemble des services non matériels, ayant trait aux services à la population.
- Les services qui resteront sous la responsabilité de la nouvelle collaboratrice sont les suivants :
  - Logement et habitat,
  - Urbanisme,
  - Environnement,
  - Mobilités,

- Tourisme.

Paulette Giancatarino : Il est intéressant que la vie sociale rejoigne le service enfance jeunesse, il y a une cohérence dans les actions conduites.

Etienne Rougeaux : sur la maison France Services, lorsqu'il y aura des bureaux disponibles, il y aura la possibilité d'organiser de nouvelles permanences, comme la MSA, la DDT, etc...

## 4. Questions diverses

### ZAN

Nous rencontrons prochainement le DDT et son adjoint. A cette occasion, nous aborderons le sujet du ZAN. Il y a des analyses qui s'opposent, et nous devons clarifier plusieurs points. Il semble que l'analyse faite par le ministère nous soit sur ce sujet plutôt favorable. Il apparaît que les zones U inscrites au PLUI soient déjà considérées comme urbanisées. Si nous parvenons à avoir l'assurance de cette lecture, la révision de PLUI sera lancée. Si une zone U est considérée comme urbanisée, il n'y a aucun risque pour le Val d'Amour.

Jean Baptiste Chevanne : il y aura 1 ha par commune (garantie rurale).

Sandra Hählen : Une question sur l'urbanisme : les communes ont-elles prises leur délibération sur les ZAER ?

Jean Marie Truchot : A Cramans le sujet fait débat. Il n'y a pas eu de réunion publique mais une consultation.

Etienne Rougeaux : Il s'agit pour les communes de définir des zones où les tarifs de revente de l'électricité seront supérieurs, et où il y aura plus de souplesse dans la mise en œuvre des dossiers de photovoltaïque. Sur Ecleux, tous les toits de la commune sont intégrés ainsi qu'une parcelle sur laquelle la commune envisage de conduire un projet. La méthode de l'Etat de lancer ça en pressant les élus est maladroite.

### Pouvoir de police du maire en matière de publicité

Il sera proposé comme pour les autres pouvoirs de police spéciale de maintenir ce pouvoir de police au niveau communal.

### Tableau de bord

Le tableau de bord est présenté en séance (cf en annexe). Globalement, on constate que l'activité de la communauté de communes est en augmentation. La fréquentation en accueils de loisirs ainsi que sur les médiathèques a enfin retrouvé son niveau d'avant COVID.

### Explor Games®

### Offres de groupes

L'office de tourisme travaille sur le développement d'une offre de groupe pour les scolaires et a la possibilité de démarcher plusieurs groupes scolaires et accueils de loisirs avec une portée un peu différente de la nôtre, en assurant une promotion sur le territoire de Loue Lison. Pour mémoire, nous ne faisons pas payer pour les groupes de scolaires du Val d'Amour. Cette offre serait valable plutôt pendant l'année que l'été et l'on pourrait s'arranger avec la personne en charge du développement à l'office de tourisme pour l'accueil et la remise en main des tablettes.

Il est proposé de mettre en place le tarif suivant : 10€ par tablette à partir de 5 tablettes louées.

L'office de tourisme propose également de mettre en place une offre de groupe à destination des particuliers, avec ce même tarif mais cette fois-ci à partir de 6 tablettes.

L'office de tourisme prendrait une commission de 10% sur cette offre.

Paulette Giancatarino : le montant de cette commission est trop élevé.

Jean Marie Truchot : nous rencontrons prochainement l'office de tourisme. Dans la mesure où nous le finançons par ailleurs, nous négocierons le montant de cette commission.

Le bureau, à l'unanimité, valide les 2 offres proposées, à savoir un tarif à 10€ par tablettes à partir de 5 tablettes pour les scolaires, et de 10€ par tablette à partir de 6 tablettes pour les particuliers.

#### Offre associative

Dans le but de porter à la connaissance de tous et faire la promotion des Explor Games®, il est proposé de mettre à disposition des lots de tablettes (2x3 tablettes par exemple) pour les associations du territoire. L'idée serait de les faire gagner en lots lors de leurs événements. Il y aurait donc une communication supplémentaire réalisée, et complémentaire à la nôtre. Il serait proposé un package de lot par an et par asso. A l'association d'en faire la demande si cela l'intéresse.

A l'unanimité, le bureau valide cette proposition.

L'amicale des Pompiers de Chamblay organise son loto annuel le 16 mars 2024.

Ils sollicitent la communauté de communes pour pouvoir offrir 2 lots de 3 tablettes Explor Games dans ce cadre-là.

Les gagnants pourront les utiliser sur le même jeu s'ils veulent jouer avec plusieurs tablettes simultanément, ou sur des jeux différents.

Le bureau valide la mise à disposition de ces lots à l'amicale des pompiers de Chamblay.

#### **Divers**

L'outil en main : il s'agit d'un dispositif associatif, soutenu par l'Etat. L'objectif est que des anciens artisans fassent des animations avec des enfants pour les familiariser aux métiers manuels.

Il y a eu une recherche de locaux, et une volonté de faire le lien avec le lycée du bois et les locations. Actuellement, la communauté de communes accompagne l'association dans sa recherche de bénévoles.

OM : Le 5 mars une réunion a lieu avec le sictom pour la récupération des biodéchets. Le sitcom recherche des lieux de stockage sur le Val d'Amour pour les composteurs. Certaines communes ont décidé de prendre en charge un composteur par foyer, la livraison pourrait se faire directement dans les mairies. Pour les autres communes, des lieux de stockage sont nécessaires.

Réunion Maison de santé : une réunion a lieu ce mercredi car un médecin quitte la maison de santé et il y a des enjeux de remplacement.

Randonnées balisées dans les communes hors PDIPR : La commune de Mont sous Vaudrey bénéficie d'un sentier de découverte qui sera prochainement balisé. La commune souhaiterait que le sentier soit signalé sur le site de la communauté de communes.

**La séance est levée à 19H45**

**Le Président**

**Etienne Rougeaux**



**Le secrétaire de séance**

**Philippe Brochet**



## Annexe Tableau de bord

ITEMS	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre courriers reçus	1 807	2 211	2 483	2 234	2 302
Nombre Visiteurs	0	351	840	937	1 065
Nombre appels	0	2 610	4 306	3 482	3 855
Mandats émis	3 159	2 811	3 213	<b>3 763</b>	<b>3 949</b>
Factures émises	0	6 580	7 669	<b>8 122</b>	<b>10 052</b>
Candidatures reçues	0	née absente	236	32	180
Candidats reçus en entretien	0	née absente	née absente	36	46
Nouveaux agents recrutés	0	44	56	43	32
Actes RH pris	391	538	717	777	<b>651</b>
Montant masse salariale	0	0	2 998 811	<b>3 577 275</b>	<b>3 930 403</b>
Interventions techniques	0	0	0	334	369
Délibérations	224	206	226	162	165
Nombre de réunions	55	45	62	51	57
Suivi des arrêts de travail (avant requalification le cas échéant)	164	1 243	1 242	2 375	1 390
Nombre de réclamations reçues	339	236	413	348	545
Nombre de réclamations reçues	0	0	0	33	54
Nombre de factures classiques traitées	289	192	165	155	71
Nombre de factures marchés	24	34	41	52	28
Nombre de réunions de chantier ou de chantiers suivis	47	80	81	173	54
Nombre de marchés en préparation	10	6	8	4	4
m cube d'eau potable prélevés	680 150	706 589	705 573	676 127	rpqs
nb abonnés eau	0	4 829	4 875	4 880	rpqs
m cube assainis	862 324	769 431	951 620	0	rpqs
nb abonnés assainissement	0	3 948	4 029	4 065	rpqs
km réseau eaux	181	179	179	0	rpqs
km réseau assainissement	145	144	146	0	rpqs
Suivi du nombre d'Heures Complémentaires	0	0	2 788	<b>4 621</b>	<b>2 730</b>
Remplacements ATSEM (en Heures)	0	0	51	276	38
Suivi des arrêts de travail (en jours)	0	0	0	1 266	388
Formations suivies (en heures)	?	264	663	1 421	2 533
Présences enfants sur périscolaire avec mercredi (en heures de présence)	115 730	107 832	101 560	104 625	107 304
Présences enfants sur vacances (en heures de présence)	17 690	17 330	18 540	17 124	20 478
Taux d'occupation de la microcrèche (en % des places disponibles)	0	55	63	60	64
Temps de jeux (Relais Petite Enfance) nombre	85	58	66	68	77
Temps de jeux - Fréquentation Enfants	489	319	388	544	728
Temps de jeux-Fréquentation assistantes maternelles	1 116	145	174	211	302
Fréquentation LAEP parents	0	31	128	149	228
Fréquentation LAEP enfants	0	42	197	216	296
Actions REAAP parents	0	0	0	13	43
Actions REAAP enfants	0	0	0	12	41



Nombre de demandes d'urbanisme traitées	398	0	355	<b>795</b>	<b>939</b>
Nombre d'entreprises aidées	53	109	110	72	72
Nombre de demi-journées louées location relais ent	0	1 180	1 963	<b>1 981</b>	<b>1 886</b>
Nombre de locataires relais ent	0	0	12	14	12
Fréquentation Explor games	0	0	1 611	1 382	1 437
Nombre heures chantiers emplois verts	nc	nc	nc	7 068	7 763
Fréquentation France Services	1 232 / 3 321	2 146	2 718	2 655	2 600
Nombre d'animations France Services	23	13	19	32	89
Nbre d'inscrits actifs	1 185	911	952	1 006	1 087
Visiteurs médiathèque	13 133	7 203	8 490	<b>9 600</b>	<b>12 399</b>
Nombre de prêts	53 761	34 793	47 264	<b>45 873</b>	<b>49 786</b>
Nombre de classes accueillies	17	0	0	21	22
Nombre accueil de classe	48	0	0	27	38
Nombre de participants aux animations média	204	0	0	829	1 325
Nombre d'animations culturelles	77	0	0	37	47
Nombre de participants aux animations culturelles	1 797	0	0	2 811	4 594
Nombre adolescent accueillis soirées	95	0	0	100	82
Nombre adolescent accueillis vacances	0	212	81	250	424
Nombre aides aux logements versées	7	15	20	14	20
Nombre hébergements	39	36	35	56	58
Nombre emplacement camping	550	550	550	550	689
Taux de couverture facebook (nombre de fois ou un post a été vu)	0	0	59 207	80 803	223 533
Nombre abonnés facebook	255	368	870	1 294	1 567
Nombre followers Instagram	0	294	515	645	774
Nombre de visiteurs site web	14 000	13 000	16 000	17 000	20 000
Nombre de Newsletter	0	14	51	108	117